

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENCADREMENT DU GROUPE CARREFOUR

SNEC CFE-CGC
8 Allée des Bergeronnettes
13013 MARSEILLE



Comité Groupe Extraordinaire du 21-02-2017

› Direction :

Isabelle CALVEZ (DRH Groupe)
Jean-Luc DELENNE (DRS Groupe)
René THOMAS (DRH Groupe)
Grégoire DESSAIGNE (DRS Groupe)
Marie-Hélène CHAVIGNY (DRH Hypers)

› SNEC :

Philip CONROZIER (Market)
Hugues LYSY (Hypers)
Frédéric BARRAULT (Hypers) - Rédacteur

➤ *Ordre du jour*

- ✓ Information et consultation du Comité de Groupe Français sur les conditions dans lesquelles seront désignés les administrateurs représentant les salariés au Conseil d'Administration de la Société Carrefour.
- ✓ Information sur la réforme Action Logement

Information et consultation du Comité de Groupe Français sur les conditions dans lesquelles seront désignés les administrateurs représentant les salariés au Conseil d'Administration de la Société Carrefour

La loi Rebsamen du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi a modifié certaines dispositions introduites par la loi du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi concernant la représentation des salariés au sein des organes de direction. Elle est notamment venue renforcer l'**obligation de représentation** des salariés en abaissant les anciens seuils d'effectifs et supprimer la condition tenant à l'existence d'un comité d'entreprise afin de viser un plus grand nombre de sociétés. **Carrefour devra en conséquence désigner des administrateurs représentant les salariés en 2017.**

Compte tenu de l'existence d'un Comité d'entreprise européen (Comité d'Information et de Concertation Européen Carrefour) et d'un Comité de groupe français, il est proposé de faire désigner un représentant par chacun de ces comités (un représentant désigné par le Comité d'entreprise européen-CICE et un représentant désigné par le Comité de groupe français).

SNEC CFE-CGC
8 Allée des Bergeronnettes 13013 MARSEILLE - SIRET 539 900 480 0010
☎ 09.84.22.79.90 - 06.32.85.46.37

✉ e-mail : secretariat.cfecgcarrefour@gmail.com Site : www.cfecgc-carrefour.org

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENCADREMENT DU GROUPE CARREFOUR

Les modalités de désignation des représentants des salariés doivent être insérées dans les statuts de Carrefour. Ainsi, la prochaine Assemblée Générale des actionnaires de Carrefour, qui doit se tenir avant le 30 juin 2017, devra se prononcer sur la modification des statuts afin d'arrêter les modalités de désignation des administrateurs représentant les salariés.

Préalablement à la convocation de l'Assemblée Générale par le Conseil d'administration, l'avis consultatif des deux comités concernés doit être recueilli sur les modalités de désignation des administrateurs représentant les salariés. La désignation par les deux Comités concernés, puis l'entrée en fonction, des administrateurs représentant les salariés devra intervenir au plus tard dans les six mois suivant l'Assemblée Générale qui se prononcera sur la modification statutaire.

▸ Organisation Syndicale : Pourquoi les 3 autres modes de désignation prévus par la loi ont-ils été occultés ? Nous voulons qu'une consultation soit faite auprès des salariés, comme cela est possible.

▸ Organisation Syndicale : Nous sommes nous aussi en désaccord avec le mode de désignation proposé. Nous voulons que les 2 principaux pays chez Carrefour soient représentés : à savoir la France et le Brésil.

▸ Organisation Syndicale : Dans l'ordre du jour, il est noté « information et consultation ». Mais consultation sur quoi ? quelle est la motion ?

▸ Direction : Vous devez vous prononcer sur les conditions de désignation que je viens de vous présenter.

▸ Organisation Syndicale : Nous sommes favorables à ce mode de désignation. Par contre, les moyens octroyés notés dans votre présentation sont clairement insuffisants, notamment en termes de formation.

▸ SNEC : Tout d'abord, nous sommes également favorables au mode de désignation que vous proposez. Une autre Organisation Syndicale proposait tout à l'heure de consulter les salariés pour désigner les 2 représentants. Si cette proposition a du sens, elle fait double emploi. En effet, le Comité Groupe est déjà l'expression d'une cartographie du paysage syndical du Groupe Carrefour. Si nous sommes tous là, c'est bien à la suite du vote des salariés. Le Comité Groupe est donc tout à fait légitime à se prononcer.

D'autre part, je rejoins mon collègue à propos du nombre d'heures de formation. La technicité de la fonction demandera bien plus.

Enfin, j'ai une question : Qui prendra en charge les frais de formation ou de déplacement de nos administrateurs ? Le Groupe ou leur BU de rattachement ?

▸ Direction : Effectivement ce dernier point n'a pas été traité. Mais cela devrait être le Groupe.

▸ Vote POUR **17 voix**, CONTRE 5 voix, ABSTENTION 5 voix.

Le SNEC a voté favorablement (3 voix)

Information sur la réforme Action Logement

La vocation d'Action Logement est de faciliter l'accès au logement des salariés, contribuer à la performance des entreprises et participer à la dynamique économique locale.

Ses missions sont de construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, mais aussi d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Pour cela, Action Logement propose des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement et donc à l'emploi des bénéficiaires.

SNEC CFE-CGC

8 Allée des Bergeronnettes 13013 MARSEILLE - SIRET 539 900 480 0010

☎ 09.84.22.79.90 - 06.32.85.46.37

✉ e-mail : secretariat.cfecgcarrefour@gmail.com Site : www.cfecgc-carrefour.org

— UNE NOUVELLE ORGANISATION

L'ancrage territorial renforcé

Des comités régionaux Action Logement, composés paritairement, représentent politiquement le groupe Action Logement dans chaque région et ont grâce à l'appui opérationnel des délégations régionales, pour principales missions :

- de **renforcer les liens avec les acteurs locaux**,
- de **mieux connaître les besoins spécifiques** de chaque territoire pour développer des solutions adaptées.



— 5 AXES STRATÉGIQUES



1. **Affirmer et conforter la gouvernance paritaire.**
2. **Gagner en efficacité et en performance, c'est-à-dire être plus efficace et mieux maîtriser nos coûts.**
3. **Etre plus équitable, en agissant pour tous les salariés et toutes les entreprises quelle que soit leur taille.**
4. **Se doter d'une organisation cohérente avec les bassins d'emploi et les spécificités des territoires.**
5. **Rendre l'action plus lisible et visible, c'est-à-dire à la fois plus transparente et mieux reconnue.**

SNEC CFE-CGC

8 Allée des Bergeronnettes 13013 MARSEILLE - SIRET 539 900 480 00010

☎ 09.84.22.79.90 - 06.32.85.46.37

✉ e-mail : secretariat.cfecgcarrefour@gmail.com Site : www.cfecgc-carrefour.org

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENCADREMENT DU GROUPE CARREFOUR

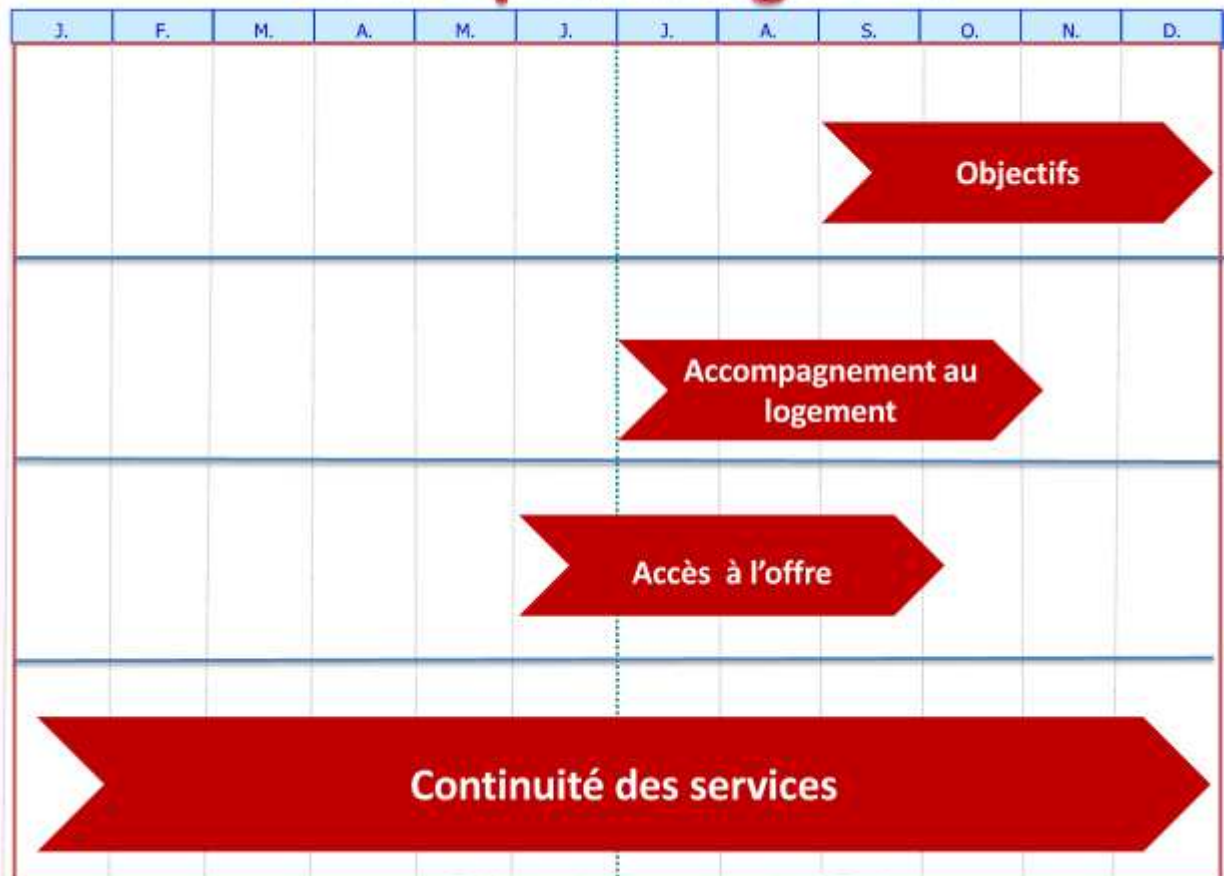
Les objectifs sont d'offrir :

- Une offre uniforme sur l'ensemble du territoire pour l'ensemble des salariés du groupe Carrefour
- Un traitement uniforme sur l'ensemble du territoire et de préférence en proximité
- Un ajustement des offres aux particularités des territoires

L'offre de services d'Action Logement pour les salariés Carrefour :

- Les salariés pourront se rendre à l'agence la plus proche de leur lieu d'habitation ou de leur lieu de travail
- Une boîte mail sera dédiée spécifiquement pour les salariés Carrefour
- Mise en place d'intranet locatif pour l'enregistrement en ligne et le suivi de la demande par le salarié.
- Les courriers seront traités par les agences de proximité ou les centres de compétences métiers

Retro planning 2017 ActionLogement



Document non contractuel - Divulgué

SNEC CFE-CGC

8 Allée des Bergeronnettes 13013 MARSEILLE - SIRET 539 900 480 00010

☎ 09.84.22.79.90 - 06.32.85.46.37

✉ e-mail : secretariat.cfecgcarrefour@gmail.com Site : www.cfecgc-carrefour.org

UNE LARGE GAMME DE SOLUTIONS

LOUER



Faciliter pour vos salariés l'accès à un logement abordable et près de leur travail.
Locations sociales, intermédiaires et privées, logements temporaires en résidences hôtelières, résidences sociales et colocations...

ACHETER



Aider vos salariés à devenir propriétaire de leur résidence principale.
Prêt à l'acquisition, conseil financier pour sécuriser le projet immobilier, offre de biens à l'achat, neufs ou anciens...

FAIRE DES TRAVAUX



Accompagner vos salariés dans leur projet de travaux.
Amélioration de la résidence principale, amélioration de la performance énergétique, adaptation de logement aux personnes handicapées...

BOUGER



Simplifier la mobilité professionnelle et réussir l'installation de vos salariés recrutés ou mutés.
Accompagnement sur mesure, recherche de logements, aides financières, logements temporaires...

SURMONTER DES DIFFICULTÉS



Apporter une aide personnalisée à vos salariés qui rencontrent des difficultés.
Conseil et diagnostic personnel et confidentiel, aides financières ...

Informations diverses

Isabelle CALVEZ informe l'assemblée qu'aujourd'hui était sa dernière participation au Comité Groupe. Elle va quitter prochainement le Groupe Carrefour pour rejoindre SUEZ Environnement. Elle remercie tous les participants au Comité Groupe pour la richesse des débats depuis son arrivée en tant que DRH Groupe.

08

SNEC CFE-CGC

8 Allée des Bergeronnettes 13013 MARSEILLE - SIRET 539 900 480 0010

☎ 09.84.22.79.90 - 06.32.85.46.37

✉ e-mail : secretariat.cfecgcarrefour@gmail.com Site : www.cfecg-carrefour.org